



### EDITO DU MAIRE



Pour Bruxelles plongé dans l'horreur, en hommage aux victimes des attentats du 22 mars 2016, la France a mis ses drapeaux en berne.

La Belgique est en deuil. Partout en Europe l'émotion et la solidarité se sont manifestés.

Nous réitérons à nos compatriotes ressortissants Belges notre message de condoléances, de soutien et d'amitié.

### **Deux ans et notre dynamique continue...**

Voilà juste deux ans qu'avec les conseillers municipaux nous sommes engagés au développement et à la modernisation de notre commune.

Personnellement, c'est à l'écoute de chacun qu'au quotidien, je prends beaucoup de plaisir à rechercher les meilleures solutions pour porter en avant notre village.

Beaucoup de nos promesses électorales sont déjà tenues.

Cette année 2016 est une nouvelle étape majeure des grandes réalisations de notre mandat. Plusieurs projets que je sais très attendus vont s'engager ; - organiser la croissance de notre village par la validation du Plan Local d'Urbanisme, - améliorer la qualité de vie par la réalisation du premier tronçon de la voie douce, - accorder une place à nos jeunes par la réinstallation du City stade, - préserver notre petit patrimoine par la rénovation de la Fontaine de l'Amour, - moderniser nos infrastructures par la réalisation d'une liaison internet en haut débit, - réaménager la mairie pour l'accessibilité de tous.

Notre programme 2016 est ambitieux, plus qu'à rattraper le retard, il vise à proposer à chacun particuliers et professionnels une amélioration de l'environnement et des conditions de vie à Lé-zignan la cèbe.

Dans les pages qui suivent nous vous présentons les principaux indicateurs de la situation financière de la commune. La maîtrise de nos budgets et les choix de financements que nous avons retenus nous permettent de réaliser cet important programme sans recours à l'emprunt et, encore cette année, de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Pour l'avenir de notre village, notre vision est claire et la confiance régulièrement exprimée par nos concitoyens conforte nos choix.

Toutes nos actions visent à garantir l'intérêt général et l'efficacité de l'action municipale dans le respect de la sensibilité de chaque Lé-zignanais.

Bien à vous.

Rémi BOUYALA  
Maire de Lé-zignan la Cèbe

## L'ENTREPRISE T.P.S.O AFFIRME SON ANCRAGE LOCAL

Créée en 1980 par CTSO (Carrières et travaux du Sud-Ouest) et l'entreprise Bec, la vie de cette entreprise est depuis totalement intégrée à notre village.

En 2012, après la fin d'exploitation et la fermeture de la carrière de basalte, TPSO devient alors une filiale du groupe familial BRAJA VESIGNE.

Basé à Orange dans le Vaucluse, ce groupe au service des travaux publics souhaite développer son activité par une nouvelle implantation dans le département de l'Hérault (une agence à Lézignan la Cèbe TPSO et une agence à St Mathieu de Trévières TPSONERM).

Une activité professionnelle du meilleur niveau pour ce spécialiste en réhabilitation de réseaux et voiries auprès d'une large clientèle (État, Conseil Régional, Conseil Départemental, Communes, Communautés de communes, Investisseurs privés et particuliers).



Energie, expertise et compétences sont les principales valeurs partagées avec les 67 employés que compte aujourd'hui cette société.

Face à un marché en tension économique, en 2015 T.P.S.O a investi dans de nouveaux locaux et soigne son image par la construction de son siège administratif et technique sur la zone du Guillaumant à l'entrée sud de notre village.



Nous apprécions la qualité architecturale de cette réalisation qui valorise la dynamique de cette entreprise et qui contribue à l'amélioration de notre entrée de village. T.P.S.O Lézignan la Cèbe actuellement dirigé par Mr Didier BARDY est un partenaire régulier avec la commune de Lézignan la Cèbe.

Nous souhaitons pleine réussite à cette belle entreprise.

## EMPLOIS D'ETE

Pour la période du 4 juillet au 20 août, les services municipaux proposent aux jeunes âgés entre 16 et 18 ans, qui n'ont jamais travaillé pour la commune, dix emplois saisonniers en CDD, pour une durée d'une semaine et des activités en matinée seulement (rangements, nettoyages des locaux, mobiliers, espaces et voiries, peinture, etc...).

Pour faire acte de candidature, merci de déposer une lettre de motivation en mairie au **plus tard le vendredi 10 juin 2016**.



## CONCOURS MAISONS FLEURIES 2016

Les bulletins d'inscriptions sont à retirer en mairie ou à télécharger sur le site [www.agglo-heraultmediterranée.net](http://www.agglo-heraultmediterranée.net)

Lors du repas républicain du 13 Juillet 2015, chaque participant recevra un bon d'achat de la Municipalité à prendre à la pépinière du Littoral.

Les bulletins d'inscription sont disponibles également chez les commerçants du village.

Sans obligation réglementaire, le 29 février 2016 une réunion de présentation détaillée des comptes administratifs 2015 puis un débat d'orientation budgétaire ont été organisés pour l'ensemble des élus.

A l'unanimité, lors de la séance du 21 mars 2016, les élus au Conseil Municipal ont validé les Comptes Administratifs de 2015 et engagé le Budget Primitif de 2016 qui va conduire notre équipe municipale à la moitié de son mandat.

Dans ces pages « **Spéciales Finances** » de cette édition de la lettre d'information LEZ.Infos N° 28 de mai 2016 vous pouvez prendre connaissance des principaux indicateurs de la « santé » financière de notre village.

Face à la situation économique de notre Pays, les choix du gouvernement ont un impact réducteur sur l'équilibre des finances de l'ensemble des collectivités territoriales.

Pour contourner ces pertes importantes, pour maîtriser notre fiscalité, nous devons agir au quotidien et nous engageons notre commune dans une action structurée et à long terme.

## **NOS FINANCES : COMPTES ADMINISTRATIFS 2015**

### **Malgré de fortes contraintes, nos dépenses sont maîtrisées**

Notre prudence dans la construction du budget de **fonctionnement** 2015 et la rigueur dans la gestion quotidienne nous ont permis de réaliser des économies : moins de dépenses et plus de recettes.

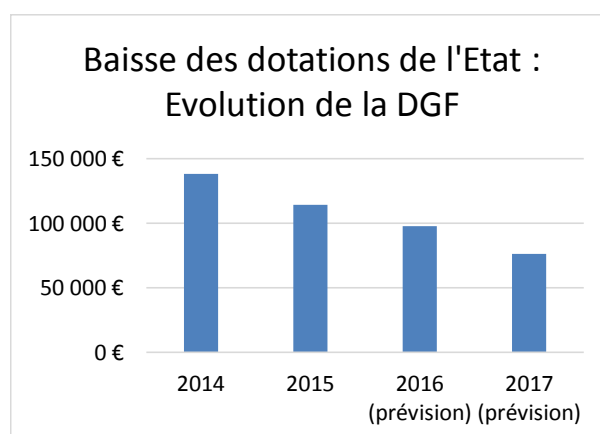
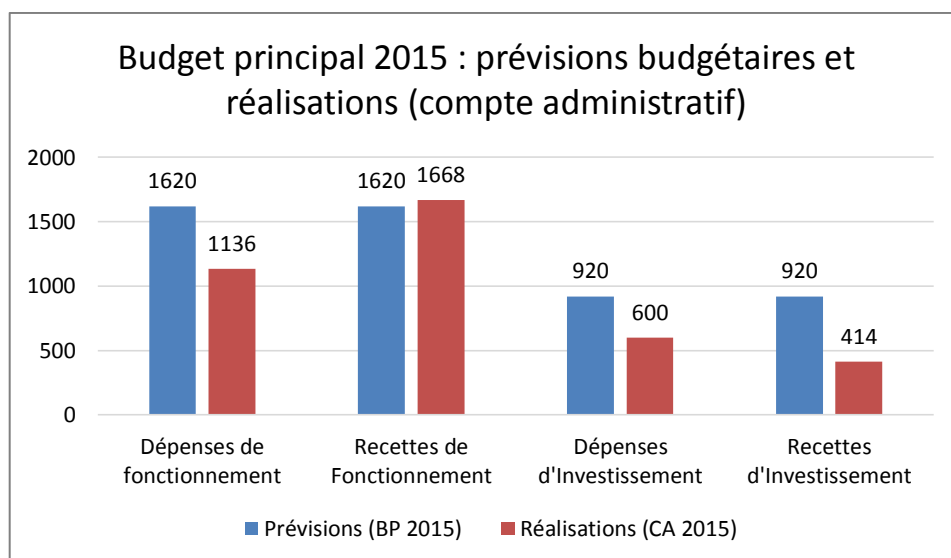
En **investissement**, le décalage entre le financement des projets et le versement des subventions explique que les recettes réalisées soient moins importantes que prévues (exemple : pour le chantier de l'Eglise, 83 000 € inscrits au budget 2015 seront versés en 2016).

Comme l'ensemble des collectivités territoriales, la Commune de Lézignan la Cèbe subit les conséquences budgétaires de plusieurs évolutions sur lesquelles elle n'a aucun pouvoir de décision :

#### **- 1 - Baisse des dotations de l'Etat**

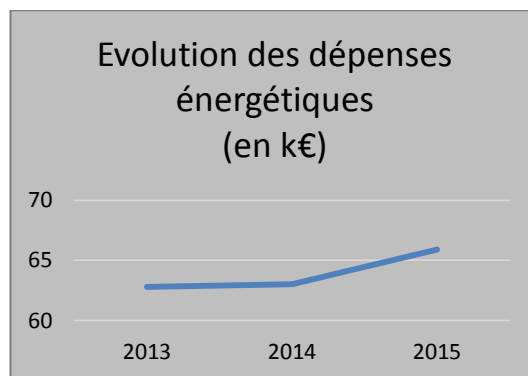
La DGF sera presque divisée par deux en quatre ans : elle passe de 138 300 € en 2014 à 76 300 € en 2017.

⇒ Voir graphique ci-contre :

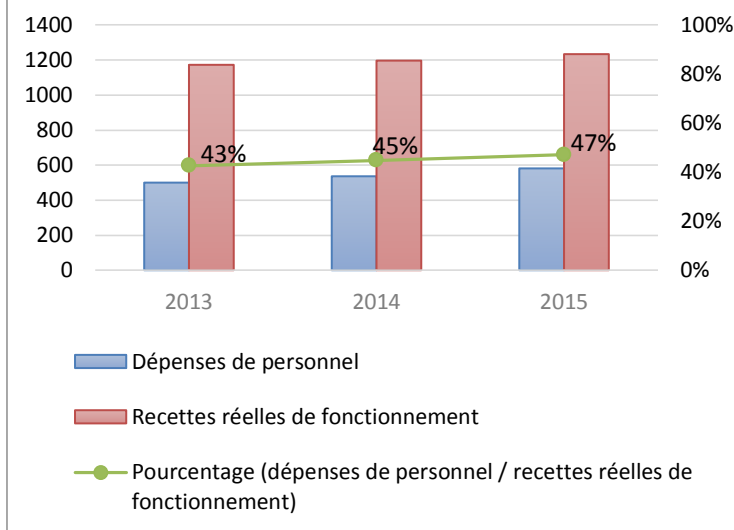


## - 2 - Augmentation du coût de l'énergie

⇒ Voir graphique ci-contre :



### Part des charges de personnel dans les recettes de fonctionnement



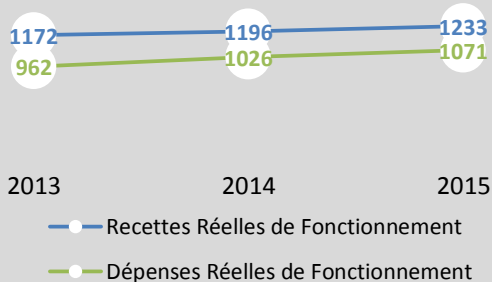
- 3 - Augmentation des besoins en services liés notamment à la réforme des rythmes scolaires et aux services périscolaires.

- 4 - Hausse mécanique de la masse salariale (ancienneté et hausse du point d'indice de rémunération)

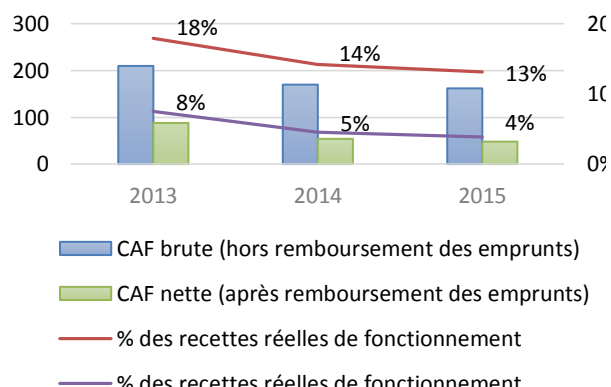
← Voir graphique ci-contre

**Ces contraintes budgétaires expliquent que les dépenses de fonctionnement augmentent plus rapidement que les recettes.** Cela entraîne une réduction des marges de manœuvre pour la Commune. Cette évolution nécessite une gestion rigoureuse des dépenses et une optimisation des recettes, afin d'améliorer la capacité d'autofinancement (CAF), qui représente l'excédent dégagé en fonctionnement.

### Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement (en k€)



### Evolution de la capacité d'autofinancement



Cet excédent (CAF brute) permet largement de rembourser les intérêts d'emprunts. Le surplus (CAF nette) s'ajoute aux recettes d'investissements (dotations, subventions, plus-values de cessions) pour financer nos dépenses d'équipement. L'examen de la capacité d'autofinancement permet d'estimer les marges de manœuvre futures pour toutes opérations d'investissements (remboursements de dettes, investissements nouveaux et leurs charges induites en fonctionnement, emprunts...).

## NOS FINANCES : BUDGET PRIMITIF 2016

### Une gestion maîtrisée au service des projets

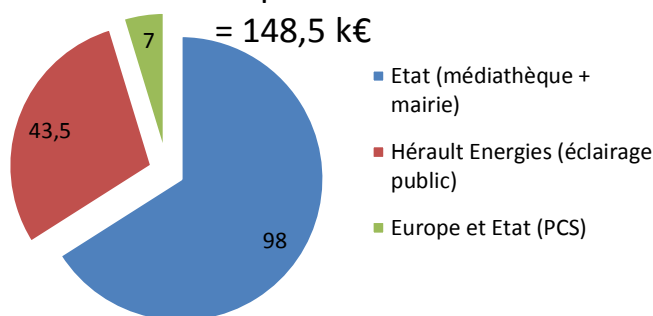
Pour compenser l'« effet de ciseaux » exposé ci-dessus, la municipalité active différents leviers :

- **recherche de performance des services municipaux** (emplois aidés, négociations fournisseurs, réduction des consommations énergétiques, travaux en régie)
- **stratégie d'investissement ambitieuse mais réaliste** (autofinancement par la vente de terrains, optimisation des subventions, plan pluriannuel d'investissement).

### La volonté de gestion maîtrisée de la Commune se traduit en 2016 par :

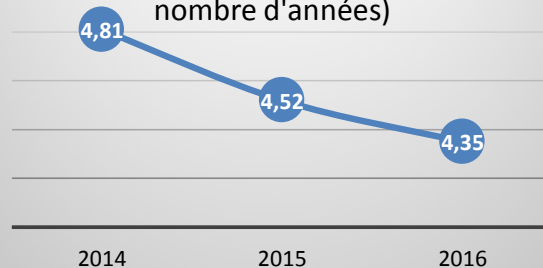
- o **Le maintien des taux fiscaux communaux** (pas d'augmentation)
- o **Le maintien de la gratuité des activités périscolaires**
- o **Le soutien aux activités associatives** pour développer le bien vivre ensemble
- o **Des dépenses générales maîtrisées**
- o **La poursuite du désendettement de la Commune** (pas de nouvel emprunt)

#### Investissements 2016 : Subventions attendues mais pas encore notifiées



↑ Près de 150 000 € de subventions sont attendues en 2016 mais n'ont pas été inscrites au budget (principe de prudence), ce qui augmentera les recettes de l'exercice.

#### Budget principal - Dette/épargne brute (capacité de désendettement en nombre d'années)



↑ On considère que la situation est alarmante au-delà de 10 années. La Commune a donc une situation très saine.

### L'avenir pour nos finances communales, nous le préparons dès aujourd'hui.

- **Pour nos recettes de fonctionnement** nous intégrons comme objectif de ne **dépendre que le moins possible des dotations d'Etat** : cela passera par une fiscalité optimisée et une gestion adaptée de notre patrimoine,
- **Pour nos dépenses de fonctionnement** nous devons **améliorer sans cesse notre vigilance**, principalement celles relevant du scolaire, qui doivent être sous haute surveillance à cause de l'incertitude qui pèse sur les communes suite à la mise en place des nouveaux rythmes, que l'Etat tentera de ne plus subventionner,
- **Pour nos investissements**, nous devons :
  - o **limiter notre recours à l'emprunt** à la réalisation de très grosses opérations portant sur des Investissements utiles pour les générations futures,
  - o **Produire une capacité nette d'autofinancement** d'un niveau correspondant aux objectifs d'Investissements pluriannuels, et idéalement pluri-mandats.

## NOS FINANCES : BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT

### LE POINT SUR NOTRE REGIE DE L'EAU

#### **INVESTISSEMENT**

En septembre 2014 nous avons engagé d'indispensables équipements sur nos réseaux (*séparatif eaux usées et pluviales, aménagement secteur Guillaumant*).

Coût total de ces investissements : 604 997€

Leur financement a été assuré par :

- Subventions reçues (*Conseil Général et Agence de l'eau et participation – entreprise TPSO*) : 230 718€,
- Réalisation d'un emprunt de 340 000€,
- Subventions à percevoir (*reportées au budget primitif 2016*) de 69 481€.

En 2016, c'est à la STEP (*Station d'épuration*) que de nouveaux investissements sont lancés.

Coût total de cet investissement : 474 162€.

Financement prévu :

- Subventions 253 146€,
- Emprunt envisagé 120 000€.

Ces investissements très lourds nécessitent le recours à l'emprunt car la capacité d'autofinancement du budget de l'eau est très limitée.

#### **FONCTIONNEMENT**

Nous avons mis en œuvre de plus justes pratiques de comptabilisation. La facturation des consommations d'eau des bâtiments communaux (Mairie, école...) nous permet de réduire les valeurs considérées jusque-là en perte d'eau (fuites). Le coût s'en trouve légalement répercuté sur le budget de fonctionnement communal et non plus à la charge de la régie de l'eau ni à celle des consommateurs.

### L'AVENIR POUR NOTRE REGIE DE L'EAU

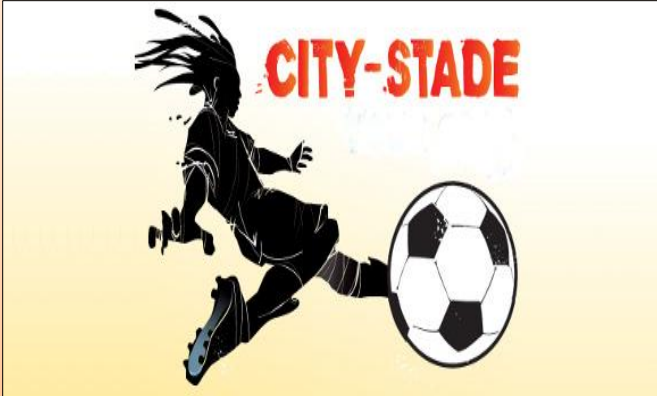
La loi NOTRe (1), impose aux collectivités territoriales une mutualisation par un transfert de compétences vers les groupements de communes.

Pour nous, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée envisage ce transfert dès le 1er janvier 2017.

**RAPPEL IMPORTANT** à tous les abonnés dont la facture d'eau de l'année 2015 était supérieure à 100€. La facturation de l'eau pour l'année 2016 se fera en 2 étapes : **une 1ère facture vous sera adressée courant juin 2016** comprenant : 50 % de l'abonnement annuel, plus 50 % des montants facturés en 2015 au titre de la distribution d'eau et de la redevance d'assainissement.

(1)La loi NOTRe : La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, également connue en tant que Loi NOTRe fait partie de l'acte III de la décentralisation, vise notamment à renforcer les compétences des régions et des établissements publics de coopération intercommunale.

## LE CITY STADE : ESPACE "VIVRE ENSEMBLE PAR LE SPORT"



Dans les prochains mois, le City stade sera déplacé dans la Pinède où ensuite de nouvelles installations viendront compléter cet espace de sport et de loisirs pour tous.

**A l'approche des vacances d'été 2016, nous rappelons à tous les utilisateurs qu'un règlement précise les conditions d'utilisation et de responsabilités.**

**La municipalité appelle à la considération des riverains pour une cohabitation acceptable.**

**Merci à nos jeunes ainsi qu'à leurs parents.**

## LE MOUSTIQUE TIGRE



Présent en Europe depuis près de 30 ans, **aedes albopictus « dit : moustique tigre »** est présent en Languedoc-Roussillon depuis 2011. En 2014 il a été recensé dans 85 communes héraultaises.

Notre commune n'est pas épargnée.

Moustique « *urbain* », tout petit (moins de 7mm), très noir avec des zébrures blanches, il vole très mal et se déplace peu : environ 150 m de son lieu de naissance. Pour coloniser les territoires, il utilise le transport passif : il accompagne l'homme dans tous ses déplacements (*voiture, train, camion etc..*). Il possède également une grande faculté d'adaptation.

Dans nos régions son activité va de Mai à Novembre. En période hivernale ses œufs sont en diapause et dans de bonnes conditions (*mise en eau*) son espèce revient en force la saison suivante.

Il pique beaucoup, sans bruit, la journée avec un pic d'activité entre 17 h et 22 h en

été, de préférence le bas des jambes. Outre la nuisance ainsi induite pour l'homme, il peut être aussi vecteur de maladies telles la dengue, le chikungunya, le zika.

### Se Prémunir :

Les œufs, pondus à sec ou à la limite des eaux stagnantes éclosent dès qu'ils sont au contact de l'eau.

Les gîtes larvaires sont toujours de petites dimensions et en milieu urbain ou périurbain : seaux, vases, soucoupes, fûts et citernes, écoulement de gouttières, pneus, boîte de conserve et tout petit réceptacle d'eaux pluviales ou domestiques à découvert.

La façon la plus efficace et radicale de se protéger de ces nuisances c'est : ranger, curer, protéger, couvrir et évacuer les eaux stagnantes. Quelques gestes simples :

- du sable dans les coupelles de pot de fleurs
- fermer hermétiquement ou bâcher avec de la toile moustiquaire les collecteurs d'eau
- vérifier l'écoulement des gouttières
- vider une fois par semaine ou ramasser tous les réceptacles dans les jardins terrasses et balcons (écuelle des animaux, jouets, outils et objets de jardinage etc...)

La moitié du succès de la lutte contre la propagation des populations de moustiques tigres passe par nous ! Pour tout savoir : [www.moustiquetigre.org](http://www.moustiquetigre.org) Plus d'informations sur le site : [www.eid-med.org](http://www.eid-med.org)

## LE PARC PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE PLATEAU DE L'ARNET : début de l'enquête publique



L'enquête publique sur le projet de parc photovoltaïque sur le plateau de l'Arnet débutera le **lundi 30 mai 2016 jusqu'au mercredi 29 juin 2016**.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête en mairie :

- du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Le commissaire enquêteur recevra le public le lundi 30 mai de 14 h à 17 h et le samedi 18 juin de 9 h à 12 h.

## INSTALLATION D'UN NOUVEL ARTISAN

Mr Cédric FIN, plaquiste et maçon est installé 1 bis chemin du Limouzin à Lézignan la Cèbe  
Travaux : cloisons et plafonds, isolation thermique et acoustique, aménagement des combles, petite maçonnerie. Tél 06 19 13 85 18 et [cf.plaquiste@gmail.com](mailto:cf.plaquiste@gmail.com)

## FONDATION DU PATRIMOINE

Les travaux de réfection du clocher de l'église vont se terminer avec la mise en place du coq et l'installation d'un éclairage supplémentaire sur le coté sud du clocher.

**La souscription publique lancée en partenariat avec la FONDATION DU PATRIMOINE**, qui permet aux habitants du village, aux entreprises et aux amis de contribuer au financement des travaux, **est toujours ouverte**.

Pour témoigner de votre attachement à ce patrimoine communal, faites un don en espèces, par chèque à FONDATION DU PATRIMOINE – DELEGATION REGIONALE LANGUEDOC-ROUSSILLON 2 bis rue Jules Ferry 34000 MONTPELLIER ou par internet [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org). Merci.

## DES TRAVAUX A L'ECOLE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Les vacances scolaires sont toujours l'occasion d'effectuer de nouveaux travaux pour l'amélioration du confort des enfants à l'école : les services techniques ont procédé à la réfection des sanitaires près du local garderie avec la pose d'un carrelage mural... une amélioration également appréciée par les Agents des services périscolaires chargés du nettoyage des locaux scolaires.

## RENDEZ-VOUS PATRIOTIQUE

Dimanche 8 mai 2016

COMMEMORATION de la VICTOIRE du 8 MAI 1945

71<sup>e</sup> Anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale  
La FNACA et la Municipalité invitent la population aux cérémonies officielles de commémoration.

**Rendez-vous devant la Mairie à 11h**



## DATES A RETENIR

**17 mai – 18 h** :réunion d'information Ma commune Ma santé – en Mairie, salle du Conseil Municipal

**28 mai – 5 juin** : Salon des Arts Plastiques – **28 mai** : Vernissage

**4 juin** : Passage du rallye motos Salisses Bike Week avenue d'Ormesson

**8 juin** : Salon de l'Apprenti au Foyer des Campagnes à Pézenas 9h-12h30 / 14h-16 h

**18 juin** : Fête de la Musique sur la place du Jeu de Ballon

**24 Juin** : Gymnastique Féminine : spectacle de danse des enfants, salle polyvalente à 20 h 30

**25 juin** : Fête de l'école

**2 juillet** : Foire à l'oignon

**13 juillet** : Repas républicain sur l'esplanade offert par la municipalité aux Lézignanais sur inscription en mairie du 1<sup>er</sup> au 26 juin 2016 (tarif pour les non Lézignanais 12 €/repas)